



Pôle emploi :

missions et offres de services

Premier acteur du marché du travail en France avec 55 000 collaborateurs, Pôle emploi oeuvre au quotidien pour faciliter le retour à l'emploi des demandeurs et offrir aux entreprises des réponses adaptées à leurs besoins de recrutement.

SIX MISSIONS ESSENTIELLES

1. Accueillir et accompagner

Nous accueillons, informons et orientons toutes les personnes – qu'elles soient ou non déjà en poste – dans la recherche d'un emploi, d'une formation, d'un conseil professionnel, d'une aide à la mobilité ou à l'insertion sociale et professionnelle.

2. Prospecter et mettre en relation

Expert du marché du travail dont il suit au plus près l'évolution, Pôle emploi collecte les offres des entreprises, les conseille dans leurs recrutements et les met en relation avec les demandeurs.

3. Contrôler

Nous tenons à jour la liste des demandeurs d'emploi afin d'assurer le contrôle de la recherche d'emploi en France.

4. Indemniser

Nous indemnisons les ayants-droits pour le compte de l'organisme gestionnaire du régime d'assurance chômage et pour le compte de l'État.

5. Maîtriser les données

Nous recueillons, traitons et mettons à la disposition de nos publics un vaste ensemble de données relatives au marché du travail et à l'indemnisation des demandeurs d'emploi.

6. Relayer les politiques publiques

Pôle emploi met en œuvre toutes les actions en relation avec sa mission que lui confie l'État, les collectivités territoriales et l'Unédic.

DEMANDEURS D'EMPLOI

Quatre modalités d'accompagnement

Afin de faciliter le retour à l'emploi, Pôle emploi adapte son offre de services aux besoins des demandeurs en termes de fréquence des contacts et de nature du suivi. Nos prestations se déclinent ainsi suivant quatre modalités d'intervention :

- **L'accompagnement renforcé** : à destination des personnes les plus éloignées de l'emploi, qui ont impérativement besoin d'entretiens physiques réguliers avec leur conseiller.
- **L'accompagnement guidé** : pour les demandeurs d'emploi qui ont besoin d'un appui régulier dans leur recherche, par des échanges physiques, téléphoniques ou par e-mail.
- **Le suivi et appui à la recherche d'emploi** : cette modalité s'adresse aux demandeurs les plus autonomes et proches du marché du travail. Dans cette situation, les contacts sont essentiellement dématérialisés.
- **L'accompagnement global** : en partenariat avec les Conseils départementaux, nous mettons en place des binômes réunissant des conseillers Pôle emploi et des correspondants sociaux au sein des départements. Ces derniers mobilisent, au sein des services du Département ou de structures partenaires, les professionnels de l'action sociale qui assurent un accompagnement global coordonné avec le conseiller Pôle emploi.

Proximité et disponibilité

Pôle emploi assure un accès simple à ses services via trois canaux de relation :

Notre réseau compte plus de 900 agences implantées sur tout le territoire, permettant de rencontrer physiquement nos conseillers : inscription, calcul des droits, entretiens d'accompagnement, ateliers d'aide à la recherche d'emploi...

Notre plateforme téléphonique 39 49 pour obtenir une assistance lors d'une inscription en ligne, planifier un entretien avec un conseiller, nous informer d'un changement de situation, déposer une réclamation...

Notre site pole-emploi.fr : site emploi N°1 en France, pour le dépôt de C.V., la préinscription, la gestion des dossiers d'indemnisation, l'accès à des infos juridiques et réglementaires...

Un rôle moteur dans l'orientation et la formation

Pôle emploi propose des services d'orientation aussi bien généralistes que spécialisés, avec des prestations adaptées aux profils et aux besoins de formation de tous les publics, tout au long de la vie. Aux côtés des Conseils régionaux, nous comptons ainsi parmi les principaux financeurs de formations pour les demandeurs d'emploi. Un rôle essentiel en matière de prescription et un levier majeur d'accès à l'emploi.

ENTREPRISES

À l'écoute des entreprises

Pôle emploi dispose de 4 300 conseillers « relation entreprises » spécialisés dans l'accompagnement des employeurs. Ils sont chargés de guider ces derniers à travers la gamme de solutions proposées par Pôle emploi, et de les conseiller en partageant des diagnostics nourris par une connaissance approfondie des bassins d'emploi locaux. Au niveau national, Pôle emploi est par ailleurs partenaire des fédérations professionnelles, et échange en permanence avec les employeurs et les grandes entreprises membres du Club RH Pôle emploi.

Au service des employeurs

Grâce à leur espace dédié sur pole-emploi.fr, les employeurs peuvent gérer directement leurs besoins de recrutement : déposer leurs offres, présenter leur activité et contacter les demandeurs d'emploi répondant aux profils qu'ils recherchent.

En complément, Pôle emploi propose des services d'accompagnement sur mesure et d'appui aux employeurs ayant des difficultés à recruter ou à définir leurs besoins. Dans le cadre de ces services particulièrement adaptés, par exemple, aux entreprises de petite taille ou placées sur des métiers de niche, les conseillers de Pôle emploi peuvent procéder à des analyses de poste, fournir un support aux entretiens d'embauche, présélectionner des candidatures, ou bien encore conduire des actions d'adaptation des demandeurs d'emploi aux postes de travail proposés.

Notre plateforme téléphonique 39 95 pour obtenir une assistance de l'un de nos conseillers dédié à la relation Entreprises.

Anticiper les besoins du marché du travail

Sur l'ensemble du territoire, les conseillers de Pôle emploi prospectent les entreprises afin d'identifier des opportunités pour les demandeurs d'emploi qu'ils accompagnent. Des profils de candidats sont aussi transmis aux recruteurs de manière proactive, en anticipation de leurs besoins de recrutement.

LORS DU FOFE 2020, POLE EMPLOI VOUS ACCOMPAGNERA :

- **Pour construire votre projet de formation :** Vous êtes à la recherche d'un emploi ou souhaitez une réorientation professionnelle ? Pôle Emploi vous informe sur les métiers porteurs, les formations, les financements. Les conseillers vous accueilleront pour vous accompagner dans votre projet et vous orienter vers les organismes appropriés à votre situation.
- **Pour vous présenter les services en ligne que sont :**
 - **www.pole-emploi.fr** : Découvrir comment créer votre espace et accéder à votre dossier, créer votre CV et accélérer votre recherche d'emploi en le publiant sur notre banque de CV en ligne, les entreprises intéressées par votre profil vous contactent directement par e-mail.
 - **www.emploi-store.fr** : Les services web et mobiles de l'emploi et de la formation permettant d'améliorer votre recherche d'emploi, d'affiner votre projet professionnel, de mieux connaître le marché du travail,...etc... soit plus de 300 services disponibles.